BÉDÉE

Mairie
2, rue de Rennes
35137 BEDEE
Tél : 02.99.06.18.20

Convocation du 26 mai 2026
Affichée / Publiée le 26/05/2026

Conseillers Municipaux :

En exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	23/24
Absents :	4/3
Procurations :	4/3
Votants :	27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213500234-20260601-DCM01062026062-DE

LE PREMIER JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Joseph THEBAULT, Maire.**

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire,** Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Chrystel CAULET, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Raymond BLOUET, **Adjoints.** Annick VIVIEN, Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Valérie HAMONIC, Caroline COPPENS à 21h25, Régis BOUGIS, Nicolas VOLLE, David LE LARGE, Lydie THEBAULT, Angélique CHARVET, Gwenaëlle PENSIVY, Vincent GRUFFAT, Geoffroy CLAIN, Mathias JOLY.

EXCUSÉS : Caroline COPPENS jusqu'à 21h25, Flavie ANNE, Pierre PIRON, Alexis FAUCHEUX.

PROCURATIONS : Caroline COPPENS à Régine LEFEUVRE jusqu'à 21h25, Flavie ANNE à Christine PERTUISEL, Pierre PIRON à Jean-Paul RONSIN, Alexis FAUCHEUX à Chrystel CAULET.

SECRETAIRE de SEANCE : Michel HALOUX.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION à la CAF ; TRAVAUX AU MULTI-ACCUEIL / ACTUALISATION (N°2026-062)

Monsieur Le Maire rapporte que la commune, propriétaire des locaux de la Maison de l'Enfance, met une partie du bâtiment à la disposition de Montfort Communauté, exerçant la compétence « petite enfance ». Cette partie de 320 m² environ est utilisée par le multi-accueil « Les Loustics de Célia ». La gestion de cet EAJE (Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants) est assurée « People and Baby » par une délégation de service public de Montfort Communauté. Cet établissement est agréé pour 20 places et dispose de 3 places d'urgence.

Au printemps 2025, il y a eu un sinistre dans ces locaux avec des fuites provenant d'une part de canalisations d'eau défectueuses, et d'autre part de la toiture (joints défectueux au niveau des vélux et trous au niveau des fixations). Dans ce contexte, le conseil municipal a sollicité une aide financière de la CAF pour des travaux, par délibération du 26 janvier 2026. La demande d'aide financière portait sur un coût global de 112 394,92 € et concernait les travaux réalisés en urgence et une intervention plus globale de reprise de la toiture zinc et de surélévation du toit plat.

Or, cette année, la CAF a créé une aide financière exceptionnelle pour les EAJE ; le Fonds 2026 de Modernisation des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant qui subventionne les travaux de mise en conformité de ces locaux aux normes réglementaires en vigueur.
De ce fait, Monsieur Le Maire propose d'actualiser la demande et de la solliciter au titre du Fonds 2026 de Modernisation des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant.
Le montant global des travaux s'élève à 154 882,14 € HT et comprend :

- d'une part les divers travaux de mise en conformité des locaux de l'EAJE identifiés et estimés par Monfort Communauté à partir de l'autodiagnostic d'application du référentiel national relatif aux locaux et aménagements,
- d'autre part la rénovation complète de la toiture plate qui couvre cette partie du bâtiment pour résorber les infiltrations qui surviennent après d'importantes pluviométries.

Travaux de mise en conformité de l'EAJE aux prescriptions réglementaires		**66 282,10 € HT**
Clôtures et extérieurs	estimé	14 700,00
Travaux d'ombrage	estimé	15 000,00 €
Menuiseries intérieures	estimé	15 700,00 €
Peintures	estimé	5 000,00 €
Electricité - visiophonie	estimé	15 000,00 €
Travaux en régie - fournitures	estimé	882,10 €
Travaux de rénovation du bâtiment		**88 600,04 € HT**
Rénovation de la toiture	Devis LIMEUL	88 600,04 €

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213500234-20260601-DCM01062026062-DE

La subvention mobilisable est de 4 800€ par place, soit 96 000 € en sollicitant également cette aide sur les 3 places d'urgence.
Montfort Communauté fera une demande analogue pour les autres EAJE communautaires, dont il est propriétaire.

Vu l'article L2121-29 du CGCT,
Vu la convention du 2019 établie entre la commune de Bédée et Montfort Communauté,

A l'unanimité, le conseil municipal :
- décide de solliciter une subvention d'investissement de la CAF d'Ille et Vilaine au titre du Fonds 2026 de Modernisation des Etablissements d'Accueil d-+u Jeune Enfant,
- précise que cette demande porte sur des travaux de mise en conformité listés ci-dessus à réaliser dans les locaux communaux mis à la disposition du multi-accueil « Les Loustics de Célia » dont le montant s'élève globalement à 154 882,14 € HT,
- sollicite cette aide financière à hauteur de 96 000 € pour les 20 places et de 14 400 € pour les 3 places d'urgence,
- précise que cette demande de subvention actualise celle qui a été sollicitée par la délibération n°2026-005 du 26 janvier 2026,
- mandate Monsieur Le Maire à l'effet de transmettre les documents d'actualisation se rapportant à cette demande d'aide financière.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,
Joseph THEBAULT.

